

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DELIBERATION REMISE SUR TABLE

Rapporteur : Xavier PARIS

Objet : Tarifs de location des stands à la journée au Marché de Noël 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRAS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Gujan-Mestras, salle des mariages sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 décembre 2024

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRAS
- Stephan PEY, Vice-président de TERRA OSTRAS
- Corinne GAUTIEZ, conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Corine CAZADE, conseillère municipale déléguée à la culture
- Michel CARRARA, Parc la Coccinelle
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant
- Paquito SANCHEZ, commerçant
- Grégory DEBORD, Filière nautique

Absents excusés :

- Kevin LANGLADE, conseiller municipal – donne procuration à Corine CAZADE
- Olivier PAINCHAULT – donne procuration à Stephan PEY
- Sandra PEIGNON – donne procuration à Xavier PARIS
- Cyrille CARRERE – donne procuration à Michel CARRARA
- Christel SANCHE – donne procuration à Corinne GAUTIEZ
- Jean-Pierre PETIT
- Ludovic DUCOURAU

Le Marché de Noël prévu les 7 et 8 décembre sur le Port de Larros n'a pu avoir lieu en raison des conditions climatiques. Celui-ci a donc été reporté aux 14 et 15 décembre.

Certains exposants du marché n'ayant pas la possibilité de se rendre disponible durant les 2 jours suite au report de la manifestation, il est proposé de rajouter des tarifs à la journée pour les stands, comme suit :

- Stand de 6,25 m² « commerces – artisans » avec matériel, éclairage et raccord électrique : **30 € TTC**
- Stand de 9 m² « commerces – artisans » avec matériel, éclairage et raccord électrique : **40 € TTC**
- Stand de 10 m² « commerces – artisans » avec matériel, éclairage et raccord électrique : **50 € TTC**
- Stand « Associations » avec matériel, éclairage et raccord électrique : **25 € TTC**
- Food-truck et kiosques friandises : **40 € TTC**

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRA

